

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA TRANCHE 1 DU SECTEUR CENTRE ET REFECTION DU BASSIN
DE RETENTION DE GESTION DES EAUX PLUVIALES
sur la ZAC CENTRE FONTAINE BLANCHE BETUAUDAIS à PONT PEAN
PROCEDURE ADAPTEE**

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 -
Tél : 02.99.35.15.15

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

3. Objet du marché et lieu d'exécution

Travaux d'aménagement de la tranche 1 du secteur centre et réfection du bassin de rétention de gestion des eaux pluviales sur la ZAC Centre Fontaine Blanche Bétuaudais à PONT PEAN

- Lot 1 : Terrassement, voiries
- Lot 2 : Assainissement EU & EP
- Lot 3 : Réseaux souples

4. Durée du marché

La durée d'exécution globale du marché est 4 ans à compter de la notification du marché.
Date prévisionnelle de démarrage : mai 2022

5. Clauses d'insertion

Les marchés comportent une clause sociale, le nombre d'heures d'insertion est de :

- Lot 1 : Terrassement, voiries :175 H
- Lot 2 : Assainissement EU & EP : 105 H

6. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

7. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

8. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

9. Critères pondérés de jugement des offres

Prix 60%

Valeur Technique 40%

10. Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

11. Procédure de recours

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

12. Date limite de remise des plis

Le 30 mars 2022 à 18h30

13. Date d'envoi à la publication

Le 01 mars 2022